

Compte rendu atelier 2 : « Que revendiquer en 2010 ? »
Journée de rencontre et de travail « Construire ensemble un réseau wallon pour une alimentation durable »
26 novembre 2009

Participants :

Sophie Dufour, IEW (animatrice) ; Lionel Delvaux, IEW ; Thomas Lauwers, Ecole Paysanne Indépendante ; Valentine Van Gaveren (Institut développement durable - ULB) ; Kari Stevenne, Le début des haricots asbl ; Caroline Lhoir, Ecolo ; Caroline Descartes, CRIOC ; Mathilde Collin, CSC Liège ; Gustave Wuidart, Fédération wallonne de l'agriculture ; Cécile Schalenbourg, Réseau wallon développement rural ; Natacha d'Ydewalle, Slow Food Bruxelles ; Catela Willi, CRIOC ; Julie Flament et Daniel Van Der Steen, Collectif Stratégies Alimentaires (rapporteurs)

1. Méthodologie

Il est proposé de travailler en trois étapes :

1. Brainstorming : chacun écrit deux revendications sur des post-it (« nous sommes en 2014, quel résultat avons-nous obtenu ? »), qu'on regroupe ensuite par thème
2. Classement – priorités : chacun vote pour deux thèmes (2 points pour le premier choix, 1 point pour le second). C'est un « premier pas à faire, sachant que tout est important, mais que le reste va suivre... »
3. Synthèse (qui devra être présentée en plénière).

2. Brainstorming : idées avancées

• **Volet foncier**

MC : mettre en place des mesures permettant de stopper l'étalement urbain et affecter les sols aux productions biologiques.

TL : création d'un organisme qui garantit que les fermes ne sont pas démantelées. Création d'une SAFER wallonne pour garantir que les fermes qui arrêtent leur activité soient reprises à un prix raisonnable pour une production agricole.

VV : améliorer l'accessibilité des terrains périurbains et la transparence pour leur acquisition, par le biais de mécanismes de contrôle citoyen des terres agricoles (usage, propriété, spéculation foncière...)

XX : avoir un contrôle citoyen sur l'usage des terres

NY : instaurer un droit de préemption de la RW sur les terrains agricoles permettant de privilégier certains agriculteurs et de lutter ainsi contre l'agrandissement.

CS : réserver des terrains communaux pour des cultures à haute valeur ajoutée ; cela peut concerner des petites parcelles, louées selon certains critères (essarts communaux).

- **Volet éducation**

CL : ajouter un module de cours dans la formation des enseignants afin que ceux-ci puissent sensibiliser les enfants à l'alimentation durable. Les écoles pourraient constituer de bons leviers au niveau des populations défavorisées.

XX : montrer l'importance des fermes pédagogiques dans ce cadre.

CL : avoir la présence de facilitateurs pour informer les collectivités/écoles et les accompagner dans leurs démarches vers une A.D. en restauration.

VV : cela ne devrait pas concerner uniquement les écoles primaires mais également les secondaires.

XX : réduire l'importance du marketing.

MC : faire attention à ce que cette initiative ne soit pas récupérée par la grande distribution à son profit.

VM : il existe une grande demande des enseignants en ce sens mais les moyens sont limités.

- **Volet production**

CS : on pourrait :

- soutenir les cultures de protéagineux locales,
- augmenter l'attractivité du métier d'agriculteurs,
- avoir des politiques d'incitation à plus de durabilité chez les agriculteurs.

NY : sur l'idée d'attractivité, la FJA a publié un poster expliquant le métier d'agriculteur.

VM : il faut surtout faire face au problème qu'il y a un manque de repreneurs.

MC : peu d'élèves de l'enseignement agricole deviennent agriculteurs par la suite.

DV : promouvoir des modes de production plus autonomes au niveau de l'élevage et l'alimentation du bétail en valorisant les prairies.

XX : développer les échanges d'expériences « durables » entre agriculteurs.

- **Volet vente directe-labels-circuits courts**

CD : aider au développement de coopératives permettant de grouper la vente de produits locaux, car il est difficile de produire et de vendre ; points de vente qui regrouperaient les produits.

- **Volet consommation**

LD : instaurer des chèques-restaurants pour les produits durables.

CL : attention, il existe des règles de concurrence, un cadre légal pour ces chèques, mais on pourrait définir des priorités.

TL : rendre l'étiquetage énergétique visible sur les produits (à charge des distributeurs).

VV : mais attention, la différence peut être mince, en termes d'énergie/kg ou CO/kg au niveau de l'efficacité des transports.

CD : le coût énergétique n'est pas proportionnel au transport. Le coût devrait intégrer d'autres dimensions comme le CO2. Il existe une étude à ce propos sur l'impact du CO2 de plusieurs produits.

Tous : il est très complexe de calculer cela, le transport n'est pas toujours le facteur déterminant, il faut considérer aussi le mode de production.

XX : les normes doivent être définies par l'ensemble des acteurs.

- **Volet restauration collective**

LD : intégration des produits bio à 80 % dans les menus des collectivités. Le problème est que l'offre n'est pas encore suffisante.

- **Volet santé/recherche**

XX : appuyer sur l'aspect santé des aliments plutôt que l'aspect sécurité

CS : intégrer les acteurs de la recherche à la réflexion sur l'AD.

GW : dénoncer les aberrations au niveau des critères de qualité en se désolidarisant de ceux-ci.

- **Volet institutionnel**

KS : créer un organisme de souveraineté alimentaire (institut national de souveraineté alimentaire) au sein de la sécurité sociale, qui interviendrait dans la chaîne alimentaire.

CS : créer un ministère de l'alimentation, en lien avec l'agriculture et le développement rural.

GW : ce ministère devrait être dans les mains des consommateurs.

GW : intégrer au PDR une mesure qui financerait les initiatives AD.

GW : prévoir une réduction d'impôts sur base des factures d'AD.

- **Volet citoyenneté**

KS : créer une centrale en Wallonie, à l'instar de Bruxelles, qui regroupe les personnes qui souhaitent créer un groupe d'achat commun (solidaire) (GAS-GAC) pour répondre à la demande qui existe envers les GA

DV : généraliser l'implication de la société civile dans la fixation de normes

CL : de manière générale, promouvoir la représentativité de la société civile, la citoyenneté, la participation, le fait de négocier son projet avec les différents acteurs

CL : concernant le rôle des médias publics, ceux-ci pourraient montrer des initiatives conjointes, pour redonner des moyens aux initiatives à destination publique, ce qui pourrait mener à plus de participation.

3. Classement selon les priorités (sur base d'un vote)

9 volets ont été définis :

1. Circuits courts (15 pts)
2. Maintien des capacités de production, attractivité (8 pts)
3. Soutien à la production agricole (6 pts)
4. Institutionnel (4 pts)
5. Restauration collective (3 pts)
6. Etiquetage (énergie, CO₂, environnement, social) (1 pt)
7. Éducation, (in)formation futurs citoyens (1 pt)
8. Contribution des aliments à la santé /allégations de qualité/recherche (1 pt)
9. Citoyenneté, participation, représentativité (0 pt)

Les volets ayant récolté le plus de votes sont les circuits courts (15 points), le maintien des capacités de production (8 points) et le soutien à la production agricole (6 points).

Mais le groupe a reconnu que le libellé des catégories/volets n'était pas toujours clair et que dès lors les circuits courts avaient obtenus certains points suite à des malentendus sur les volets (exemple soutenir les producteurs en organisant des circuits courts).

En outre, si on agglomère les points 2 et 3, qui sont assez proches (il semblait donc judicieux de regrouper ces volets), on obtient une catégorie de soutien à la production qui obtient quasiment autant que les circuits courts (14 pts).

Les deux thèmes prioritaires retenus sont donc : Circuits courts (1) et Soutien à la production (2).

Discussion sur le thème « circuits courts »

Note : vu le temps disponible, seuls les 2 premiers thèmes retenus ont été approfondis dans le groupe (dans les contraintes limitées de temps imparties).

CS : il existe pas mal d'expériences (comme par exemple « agriculture savoureuse » ou « les paniers du pays ») qui ont échoué dans le passé. Il y a des enseignements à tirer à partir de là. Il faudrait un état des lieux des expériences passées.

LD : il faudrait aussi voir ailleurs les expériences qui ont marché. Généralement, là où ça a marché, c'est quand la consommation suit bien et quand le marché est stable (par exemple l'approvisionnement de collectivités).

KS : comment toucher les étudiants ?

MC : les études montrent que c'est plus efficace chez les enfants.

LD : voir initiative italienne dans les cantines.

CS : Il faut encourager les partenariats publics-privés au niveau de la filière verticale (transformation, vente). Il faut une capacité de transformation locale.

4. Synthèses

4.1. Circuits courts

- Etat des lieux des expériences passées
- Tirer les leçons des expériences passées pour renforcer les projets
- Voir ailleurs les initiatives qui fonctionnent
- Lien avec les collectivités pour stabiliser la consommation
- Faire connaître les soutiens financiers existants
- Toucher les futurs consommateurs (étudiants)
- Organiser des marchés publics pour la collectivité
- Soutenir l'innovation sociale pour en faire un métier (partenariat public-privé)
- Fiscalité : interventions fiscales, ex. : chèques restaurant pour les produits durables, sécurité sociale, réduction d'impôts
- Associer l'HoReCa

4.2. Production

- Maintenir les capacités de production
 - o Droit de préemption RW
 - o Système existant bail à ferme
 - o Essarts communaux loués sur base de critères (revenus et autres)
- Production
 - o Attractivité du métier pour attirer les jeunes (meilleure image de la profession)
 - o Soutien aux productions durables
 - o Promotion des modes de production viande/lait plus durables (prairies, autonomie à la ferme de l'alimentation des animaux)
 - o Organisation de ventes de proximité en soutien aux producteurs
 - o Autonomie en protéines (soutien oléoprotéagineux en remplacement du soya importé)
- Renforcement de la formation pour une réorientation durable, circuits courts